



Sos credirect.....comment faire svp

Par **krisstian26**, le **24/08/2010** à **11:45**

Bonjour,

je suis assailli par cette société de recouvrement CREDIRECT pour un credit à la consommation que je n'ai pu honorer suite à plusieurs soucis (divorce, changement d'emploi etc),

Ce crédit obtenu à l'époque par sofinco, n'a fait l'objet d'aucune poursuite depuis le 1er impayé dans les années 2000 plus de 10ans

Credirect, non seulement me "gonfle" en me téléphonant tous les jours ou presque, m'envoie des courriers, non seulement à mon adresse (je ne sais comment l'ont il eue) et aujourd'hui chez mon ancien employeur quitté il ya5ans

Je sais qu'il y a maintenant forclusion, ce dossier n'ayant jamais été jugé, j'ai demandé à la personne qui m'a appelé le jugement (elle m'a dit qu'il fallait que j'aie le demander au tribunal) donc pas de jugement, pas de titre exécutoire, alors quels conseils pour ne plus être em....dé par cette société et comment leur dire légalement qu'ils aillent s'adresser ailleurs merci de votre réponse qui confortera ce que j'ai envie de faire

Par **jeetendra**, le **24/08/2010** à **13:33**

Bonjour, j'ai écrit un article dans mon blog "recouvrement des impayés des particuliers : à l'amiable au contentieux" lisez le, vous trouverez des réponses à vos préoccupations, cordialement.